



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Munitions Division (BK) / Division des munitions (BK)

11 Laurier St./11, rue Laurier

8C2, Place du Portage, Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet NISO - DEFENSIVE OC SPRAY	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-188062/B	Date 2016-08-09
Client Reference No. - N° de référence du client 1000328062	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$BK-379-25940
File No. - N° de dossier 379bk.47419-188062	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-09-20	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Caty, Jean-F	Buyer Id - Id de l'acheteur 379bk
Telephone No. - N° de téléphone (819)420-1752 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE	3
1.3 ACCORDS INTERNATIONAUX.....	3
1.4 COMPTE RENDU.....	3
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	4
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
A. OFFRE À COMMANDES.....	7
6.1 OFFRE.....	8
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	8
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	8
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	10
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE	10
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	10
6.9 LIMITATION FINANCIÈRE.....	10
6.10 RESERVE	10
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	10
6.12 CERTIFICATION	11
6.13 LOIS APPLICABLES	11
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	11
7.1 ÉNONCÉ DU BESOIN	11
7.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	11
7.3 DURÉE DU CONTRAT.....	11
7.4 PAIEMENT	11
7.5 ASSURANCES.....	12
7.6 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	12
7.7 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ	13
7.8 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - LIVRAISON À DESTINATION.....	13

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

7.9	FRAIS DE TRANSPORT.....	13
7.10	EMBALLAGE	13
7.11	DOCUMENTS D'APPROBATION ET PERMIS D'EXPORTATIONS.....	13
	ANNEXE « A » ÉNONCÉ DU BESOIN	15
	ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT-DDP.....	18
	APPENDIX 1 : LISTE DE POSSIBLES ADRESSES DE LIVRAISON.....	20
	ANNEXE « C » : RAPPORTS D'UTILISATION PÉRIODIQUE-DE L'OFFRE À COMMANDES.....	29
	ANNEXE « D » PWGSC-TPSGC 2829 COMMANDE SUBSÉQUENTE À UNE OFFRE PERMANENTE	30

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro **47419-188062/A**, datée du 2016/04/13, dont la date de clôture était le **2016/06/01 à 14h00 Heure de l'Est**. Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|--|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations: comprend les attestations à fournir; |
| Partie 6 | Offre à commandes, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables; |
| Partie 7 | Clauses du contrat subséquent: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

1.2 Sommaire

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) souhaite acquérir des vaporisateurs défensifs d'oléorésine de capsicum. Pour plus d'information, veuillez vous référer à l'annexe A, énoncé des besoins, et l'annexe B, base de paiement.

1.3 Accords internationaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

1.4 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans *le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Services publics et Approvisionnement Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 15 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ (*Insérer la loi de la province ou du territoire*) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique (2 copies papier)

Section II : offre financière (2 copies papier)

Section III: attestations (1 copie papier).

Section IV : Renseignements Supplémentaires (1 copie papier)

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants doivent expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences définies à l'**Annexe A**. Simplement indiquer –Oui- ne démontre pas la conformité.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'**Annexe B**. Le montant total des taxes applicables est exclu.

3.1.1 Paiement électronique des factures

Le Canada demande que les soumissionnaires remplissent l'option 1 ou 2 ci-dessous :

1. Les instruments de paiement électronique seront acceptés pour le paiement des factures.

Les instruments de paiement électronique suivants sont acceptés :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

2. Les instruments de paiement électronique ne seront pas acceptés pour le paiement des factures.

Le soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter les paiements effectués à l'aide d'instruments de paiement électronique.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T 2013-11-06 Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV : Renseignements Supplémentaires (1 copie papier)

Le soumissionnaire devrait fournir les informations demandées aux articles de la DDP 2.4 *Lois applicables*, 3.1.1 *Paiement électronique des factures* et 6.5.4 *Représentant de l'offrant*.

Si le Canada détermine que cette information est incomplète ou nécessite une correction, le Canada fournira au soumissionnaire l'occasion de la compléter.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les critères techniques peuvent être trouvés à l'annexe A.

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) Incoterms 2010, droits de douane inclus et les taxes applicables exclus.

4.2 Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

4.2.1 Échantillon

Le soumissionnaire doit fournir **trois échantillons du produit offert** au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les 15 jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter avec son offre la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter avec son offre la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

5.2.3 Traçabilité

En soumettant une offre, le soumissionnaire certifie qu'il est légalement autorisé à fabriquer ou à vendre les articles proposés dans cette demande. À la demande du Canada, après la soumission de l'offre, mais avant l'attribution du contrat, le soumissionnaire accepte de fournir une lettre de l'OEM indiquant qu'il est autorisé à vendre le produit.

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

L'offrant offre de remplir le besoin conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'**Annexe « A »**.

6.2 Exigences relatives à la sécurité

Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Services Publics et Approvisionnement Canada.

6.3.1 Conditions générales

2005 (2016-04-04) Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'**annexe C**. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;
- Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
- Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;
- Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées pendant deux (2) ans à compter de la date d'attribution.

6.4.2 Biens optionnelles

L'entrepreneur accorde au Canada l'option d'acquérir les biens qui sont décrits à l'item 3 et 4 de la base de paiement selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans l'offre à commandes.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par un amendement.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant la date d'expiration de l'offre à commandes en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Jean-François Caty
Titre: Officier interne
Services Publics et Approvisionnement Canada
11 rue Laurier, Portage III, 8C2, Gatineau QC K1A 0S5
Courriel: Jean-Francois.Caty@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Téléphone: 819-420-1752
Facsimile: 819-956-5650

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est : À déterminer

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : ____ - ____ - _____
Télécopieur : ____ - ____ - _____
Courriel : _____

6.5.3 Autorité technique

L'autorité technique pour l'offre à commandes est : À déterminer

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : ____ - ____ - _____
Télécopieur : ____ - ____ - _____
Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5.4 Représentant de l'offrant

Nom: _____
Titre : _____
Organisation : _____
Téléphone No. _____
Télécopieur No. _____
Adresse courriel: _____

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

1. Les employés de l'Agence des services frontaliers du Canada qui se sont vu déléguer la responsabilité de signer les commandes subséquentes à l'offre à commandes
2. Le responsable de l'offre à commandes au sein de SPAC identifié dans l'offre à commandes ou l'individu ayant le pouvoir de signer le document sur la base du résultat de l'évaluation des risques SPAC requis pour chaque commande subséquente à l'offre à commandes.

6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 2829, Commande subséquente à une offre à commandes*.

6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes dépassant \$ 25 000, TPS/TVH inclus, doivent être délivrées par l'autorité contractante de SPAC.

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes doivent avoir une valeur minimale de 50,00 \$ incluant la TPS / TVH.

6.9 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de _____ (Sera ajouté par SPAC) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 3 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

6.10 Réserve

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

-
- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
 - b) les articles de l'offre à commandes;
 - c) les conditions générales 2005 (2016-04-04) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
 - d) l'Annexe « A », BESOIN
 - e) l'Annexe « B », BASE DE PAIEMENT;
 - f) l'Annexe « C », RAPPORTS D'UTILISATION PÉRIODIQUE- OFFRES À COMMANDES
 - g) l'offre de l'offrant en date du _____ (*insérer la date de l'offre*).

6.12 Certification

6.12.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

6.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ (*insérer la loi de la province ou du territoire précisée par l'offrant dans son offre, s'il y a lieu*) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Énoncé du Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

2005 (2016-04-04) Conditions générales offre à commandes- biens ou services s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

7.3 Durée du contrat

7.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée dans les 30 jours suivants la réception d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.4 Paiement

7.4.1 Base de paiement

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

À condition de remplir de façon satisfaisante ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme (voir Annexe 'B'). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

7.4.2 Clause du Guide des CUA

H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

7.4.3 Paiement électronique

L'entrepreneur accepte d'être payé à l'aide des instruments de paiement électronique suivants : (Voir choix sub-art. 3.1.1)

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

7.5 Assurances

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

7.6 Instructions pour la facturation

Chaque facture doit indiquer ce qui suit :

1. Le numéro d'article et la description;
2. La quantité expédiée
3. Le prix unitaire
4. Numéro de lot du fabricant
5. Date de fabrication

Les factures doivent être distribuées de la façon suivante :

- a) une copie au responsable de l'OC;
- b) une copie à l'adresse ci-dessous

Agence des services frontaliers du Canada
Unité nationale de réception des factures
105 McGill Street, 260-01, Montréal, QC, H2Y 2E7
Vendors-fournisseurs@cbsa-asfc.gc.ca

- c) une copie à la personne établissant la commande subséquente.

7.7 Contrôle de la qualité

Le responsable technique se réserve le droit de procéder à toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les produits fournis sont conformes aux exigences prescrites. Aux fins d'inspection, une partie de chaque expédition, ne dépassant pas deux pour cent ou deux articles de chaque envoi de moins de 100 articles, peut être soumise à des essais pouvant les détruire. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles détruits pendant les essais doivent être remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le lot livré peut également être rejeté si on constate que des articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.

L'entrepreneur sera rapidement averti lorsqu'un article n'est pas accepté et cet article sera retourné au risque et au frais de l'entrepreneur. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur que les biens ne soient pas endommagés. Tous les biens reçus endommagés seront retournés à l'entrepreneur pour leur remplacement à leur cout total.

7.8 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être livrés, rendu droits acquittés(DDP), à différents endroits à travers le Canada (Annexe B) selon les Incoterms 2000.

7.9 Frais de transport

L'entrepreneur doit expédier les biens payés d'avance, incluant tous les frais de livraison, via le moyen de transport le plus économique à différents endroits à travers le Canada (Annexe B).

7.10 Emballage

Aucune description du contenu **ne doit figurer** sur l'emballage extérieur.

Il incombe au fabricant de s'assurer que les marchandises sont emballées de manière appropriée pour éviter qu'elles ne soient endommagées au moment de la livraison. Toute marchandise endommagée sera retournée au fabricant aux fins de remplacement à ses frais.

Le fabricant doit emballer individuellement les articles, et doit ensuite placer les articles emballés dans une deuxième boîte aux fins d'expédition. Les articles doivent être emballés conformément aux normes de l'industrie au moyen du meilleur emballage commercial sur le marché.

Un bordereau d'expédition doit être joint, indiquant le contenu de chaque envoi

Le fabricant doit s'assurer d'imprimer lisiblement les renseignements ci-après sur chaque colis (boîte) :

- Numéro de fiche d'article 80000256
- Quantité contenue dans la boîte
- Numéro de contrat

7.11 Documents d'approbation et Permis d'exportations

L'entrepreneur doit demander tous les documents d'approbation gouvernementaux nécessaires, et autres, y compris, entre autres, les permis d'exportation. Ces documents permettront à l'entrepreneur de livrer les produits aux consignataires dans les sept (7) jours qui suivent la réception du marché. S'il y a lieu, il doit obtenir un certificat canadien de l'utilisateur, un Certificat international d'importation canadien

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

et/ou un Permis annuel d'importation d'explosifs. L'entrepreneur doit envoyer une copie des applications pour les documents susmentionnés à l'autorité contractante dans les sept (7) jours qui suivent la date des applications. En outre, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante une copie de tous les documents disponibles provenant des autorités gouvernementales ou d'autres autorités d'approbation de documents portant sur l'état de toutes les applications de documents d'approbation et ce, dans les deux (2) semaines qui suivent la demande de l'autorité contractante.

ANNEXE « A » ÉNONCÉ DU BESOIN

VAPORISATEUR DÉFENSIF D'OLÉORÉSINE DE CAPSICUM

1. PORTÉE

L'Annexe A décrit les exigences relatives aux vaporisateurs défensifs d'Oléorésine de capsicum à l'usage des agents des services frontaliers (ASF) de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

2. EXIGENCES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE CONCEPTION

- 2.1 Les vaporisateurs défensifs d'Oléorésine de capsicum doivent être utilisés par le personnel opérationnel en uniforme et doivent pouvoir se fixer sur le support, attaché à la ceinture d'équipement de l'agent.
- 2.2 Les articles ou les matériaux doivent être exempts d'imperfections ou de défauts susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service.
- 2.3 Le produit doit avoir une durée de conservation minimum de 4 ans. Le couvercle de sécurité et la bonbonne doivent être en état de fonctionner tout au long de la durée de conservation du produit.
- 2.4 L'entrepreneur est responsable de l'exécution de toutes les inspections et essais nécessaires pour démontrer que le matériel fourni est conforme aux exigences de l'Annexe A.
- 2.5 Le soumissionnaire gagnant doit fournir à l'ASFC un poids de remplacement recommandé. Le poids indiqué représentera le poids d'une boîte vide plus le poids d'au moins deux salves d'une seconde d'aérosol neutralisant à base de capsaïcine oléorésineuse.

3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE (GRILLE D'ÉVALUATION)

Le soumissionnaire doit clairement démontrer dans quelle mesure le produit proposé répond à chacun des critères. Les produits qui ne répondent pas à toutes les exigences énoncées ci-dessous seront considérés comme étant non conformes.

Méthode d'évaluation:

L'évaluation se déroulera en deux (2) phases.

La Phase 1 consistera en une évaluation sur papier pour les éléments indiqués dans la grille d'évaluation. Les produits qui ne passent pas la phase 1 seront considérés comme non conformes et ne recevront pas un examen plus approfondi.

Les offres qui passent la Phase 1 seront classées du coût de la soumission conforme le plus bas au coût le plus haut et des échantillons seront demandés au soumissionnaire le plus bas. Conformément à l'article 4.2.1 - échantillon, trois échantillons seront demandés pour effectuer l'inspection et les tests.

La Phase 2 consiste en une confirmation / test pour les éléments indiqués dans la grille d'évaluation. Si un produit ne passe pas l'inspection visuelle ou le test, l'offre est considérée comme non conforme et le

produit ayant le coût suivant le plus bas est inspecté et testé. Le processus se poursuit jusqu'au moment où un produit passe.

Par.	Titre/Test	Exigence	Méthodes de confirmation	Phase
3.1	Ingrédients	Une teneur en capsaïcinoïde de 0,33 % à base organique et non chimique. La teneur doit varier entre 0,28 % et 0,38 %. Méthode 21.3 de l'American Spice Trade Association (pour information : http://www.astaspice.org ou 1-202-367-1127).	Fiches signalétiques et/ ou étiquettes et/ou Lettre du fabricant d'origine	1
		Propylèneglycol (USP)	Fiches signalétiques et/ ou étiquettes et/ou Lettre du fabricant d'origine	1
		Alcool dénaturé (SDA)	Fiches signalétiques et/ ou étiquettes et/ou Lettre du fabricant d'origine	1
		Eau distillée	Fiches signalétiques et/ ou étiquettes et/ou Lettre du fabricant d'origine	1
		Doivent être mis sous pression au moyen d'un propulseur ininflammable qui est sans danger pour l'ozone	Fiches signalétiques et/ ou étiquettes et/ou Lettre du fabricant d'origine	1
		Les fournisseurs doivent inclure la fiche signalétique du produit avec leur soumission.	Confirmation visuelle	1
3.2	Bonbonne	Doivent être fabriquées à partir d'aluminium	Spécifications du produit-matériaux et/ou Lettre du fabricant d'origine	1
		Doivent être munies, sur le dessus, d'un dispositif de type « bouton-poussoir »	Confirmation visuelle	2
		Doivent être munies d'un couvercle de sécurité à ressort pour éviter que le bouton-poussoir ne soit actionné par inadvertance.	Confirmation visuelle	2
		Le couvercle de sécurité doit être pourvu d'une seule ouverture sur le côté pour empêcher que la buse ne pointe en direction de l'utilisateur.	Confirmation visuelle	1
		La bonbonne doit être étanche.	Physique - Inspecter la bonbonne pour des dommages ou défauts physiques.	2
		La bonbonne ne doit pas fuir lorsqu'elle est placée en position horizontale.	Physique - Placer la bonbonne en position horizontale et vérifier pour tout signe de fuite.	2
		Le jet produit doit être unidirectionnel.	Déployer le contenu et vérifier que le jet est unidirectionnel.	2
		Une étiquette recouvrant la circonférence de la bonbonne doit être apposée de façon permanente.	Confirmation visuelle	2
		Il doit être indiqué clairement sur l'étiquette que le produit est un pulvérisateur d'irritant actif.	Confirmation visuelle	2
		La bonbonne et l'étiquette doivent être de couleur foncée.	Confirmation visuelle	2
La buse et le couvercle de sécurité doivent être	Confirmation visuelle	2		

		noirs.		
		Le texte sur l'étiquette doit demeurer intact lorsque la bonbonne est manipulée.	Physique - Frotter le texte de l'étiquette pour assurer que encre est indélébile et que l'étiquette est résistante à l'eau et à l'usure.	2
3.3	Dimensions	Hauteur: 11cm ± 3mm	Physique - mesurer	2
		Diamètre: 3.8cm ± 2mm	Physique - mesurer	2
3.4	Volume/ poids	Nombre moyen de jets d'une seconde 8 - 10	Physique - Déployer le contenu et vérifier le nombre de pulvérisations d'une durée d'une seconde.	2
		Poids/contenu de 38 à 85 grammes	Physique - Peser la bonbonne pour s'assurer que celle-ci soit conforme au poids désigné	2
3.5	Pulvérisation	Jet en continu	Physique - Déployer le contenu et vérifier pour une pulvérisation uniforme sur la cible ciblée.	2
		Projeter un jet en continu à une distance minimale de 3 mètres	Physique - Déployer le contenu à 3 mètres de la cible visée et confirmer que le jet de pulvérisation est projeté à un minimum de 3 mètres.	2
		Projeter un jet en continu peu importe l'angle, la position ou l'orientation.	Physique - Déployer le contenu en position inversée et dans diverses positions, angles et emplacements différents pour confirmer que la pulvérisation soit continue.	2
3.6	Durée de conservation	Minimum de 4 ans	Spécifications du produit et/ou Lettre du fabricant d'origine	1
3.7	Marquage/ Instructions	Le texte doit être dans les deux langues officielles	Confirmation visuelle	2
		L'information suivante doit se retrouver sur l'étiquette: <ul style="list-style-type: none"> Nom du produit : Pulvérisateur d'irritant (capsicine oléorésineuse) (taille de police minimale de 18) Identificateur du fabricant Utilisation Contenu/ingrédients Premiers soins à prodiguer Date d'expiration Le numéro de lot doit être indiqué sur l'étiquette des bonbonnes individuelles et présenté comme tels avec l'emploi du terme numéro de « LOT ». 	Confirmation visuelle	2

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
367bk
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT-DDP

Fabricant:		Modèle/description:		No. Pièce:									
ITEM	PERIODE	DESCRIPTION	UM	CONSIGNA TAIRE	DATE	QTÉ EST.	PRIX/UNITÉ CDN\$	PRIX TOTAL PAR RÉGION	PRIX ANNUEL TOTAL				
001	Année #1	Vaporisateur défensif d'oléorésine de capsicum	CH	Voir à l'intérieur	Un an à compter de la date d'attribution du contrat	1240 1160 560 40	Ouest: _____ Centrale: _____ Est: _____ Nord: _____	Ouest: _____ Centrale: _____ Est: _____ Nord: _____					
002	Année #2	Vaporisateur défensif d'oléorésine de capsicum	CH	Voir à l'intérieur	TBD	1240 1160 560 40	Ouest: _____ Centrale: _____ Est: _____ Nord: _____	Ouest: _____ Centrale: _____ Est: _____ Nord: _____					
003	Année optionnelle #1	Vaporisateur défensif d'oléorésine de capsicum	CH	Voir à l'intérieur	TBD	1240 1160 560 40	Ouest: _____ Centrale: _____ Est: _____ Nord: _____	Ouest: _____ Centrale: _____ Est: _____ Nord: _____					
004	Année optionnelle #2	Vaporisateur défensif d'oléorésine de capsicum	CH	Voir à l'intérieur	TBD	1240 1160 560 40	Ouest: _____ Centrale: _____ Est: _____ Nord: _____	Ouest: _____ Centrale: _____ Est: _____ Nord: _____					
								PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION CDN \$:					

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Veillez remplir les cellules grises:

1. Indiquer le prix unitaire et multiplier par la quantité estimée pour obtenir le prix total par région
2. Le prix total par région n'inclut pas les taxes. Les taxes applicables seront ajoutées pour chaque commande subséquente à l'offre à commandes.
3. Additionner le total des quatre (4) régions et indiquer le prix annuel total
4. La cellule "prix total de la soumission" sera considéré le prix de la soumission et sera utilisée à des fins d'évaluation. Le prix total de la soumission est le total des 2 années de l'offre à commandes ainsi que les deux (2) années optionnelles.
5. Les soumissionnaires doivent soumettre quatre (4) différents prix unitaires correspondant aux régions indiquées dans la base de paiement. Le coût unitaire doit inclure le prix du transport. Pour plus de précision concernant les adresses probables de livraison pour chaque région, veuillez-vous référer à l'Appendix A

Pour des fins d'évaluation:

- La région de l'Ouest inclut: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan and Manitoba
- La région Centrale inclut: Ontario et Québec
- La région de l'Est inclut: Nouveau Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.
- La région du Nord inclut: Yukon, Territoire-du-Nord-Ouest et Nunavut

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Appendix 1 : Liste de possibles adresses de livraison

*D'autres adresses pourraient être ajoutées à la discrétion de l'ASFC.

Ouest :

AB	#1 Highway 4 P.O. Box 220COUTTS AB TOK ONOCAN	COUTTS	TOK ONO
AB	10345-104 Street NWEIODEDMONTON AB T5J 1B9CAN	EDMONTON	T5J 1B9
AB	1357A, 1000 Airport RoadEdm Int'l AirportEDMONTON AB T9E 0V3CAN	EDMONTON	T9E 0V3
AB	1727 - 35th Ave East Edm Int'l Airport, Room 100EDMONTON AB T9E 0V6CAN	EDMONTON	T9E 0V6
AB	2000 Airport Road, NE, Arrivals LevelCALGARY AB T2E 6W5CAN	CALGARY	T2E 6W5
AB	220 4th Ave, SEEIOD, Room 170CALGARY AB T2G 4X3CAN	CALGARY	T2G 4X3
AB	220 4th Ave, SE, EI0D, Room 170CALGARY AB T2G 4X3CAN	CALGARY	T2G 4X3
AB	2588 - 27 St NECALGARY AB T1Y 7G1CAN	CALGARY	T1Y 7G1
AB	EIOD - Intel2000 Airport Road, NECALGARY AB T2E 6W5CAN	CALGARY	T2E 6W5
AB	EIOD2588-27th St N.E.CALGARY AB T1Y 7G1CAN	CALGARY	T1Y 7G1
AB	Highway #2 SouthP.O. Box 699CARDSTON AB TOK OKOCAN	CARDSTON	TOK OKO
AB	Highway #41 SouthRR #1MANYBERRIES AB TOK 1LOCAN	MANYBERRIES	TOK 1LO
AB	Highway #6P.O. Box 96WATERTON PARK AB TOK 2MOCAN	WATERTON PARK	TOK 2MO
AB	Highway #62 SouthGeneral DeliveryDEL BONITA AB TOK OSOCAN	DEL BONITA	TOK OSO

SK	1871 Hamilton StreetREGINA SK S4P 2B9CAN	REGINA	S4P 2B9
SK	2505 Airport RoadSASKATOON SK S7L 1M4CAN	SASKATOON	S7L 1M4
SK	2510 Sandra Schmirler WayREGINA SK S4P 3W5CAN	REGINA	S4P 3W5
SK	410 - 22nd Street ERoom 660SASKATOON SK S7K 5T6CAN	SASKATOON	S7K 5T6
SK	P.O. Box 94, MintonPort of RegwayMINTON SK SOC 1TOCAN	MINTON	SOC 1TO
SK	P.O. Box 180CLIMAX SK SON ONOCAN	CLIMAX	SON ONO
SK	P.O. Box 189CORONACH SK SOH OZOCAN	CORONACH	SOH OZO
SK	P.O. Box 229CONSUL SK SON OPOCAN	CONSUL	SON OPO
SK	P.O. Box 330CLIMAX SK SON ONOCAN	CLIMAX	SON ONO
SK	P.O. Box 450ROCKGLEN SK SOH 3ROCAN	ROCKGLEN	SOH 3RO
SK	P.O. Box 60NORTH PORTAL SK SOC 1WOCAN	NORTH PORTAL	SOC 1WO
SK	Regina District Office1871 Hamilton StREGINA SK S4P 2B9CAN	REGINA	S4P 2B9

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

BC	# 1- Highway 37	STEWART BC V0T 1W0	CAN	STEWART	V0T 1W0
BC	#202-97th Street	OSOYOOS BC V0H 1V1	CAN	OSOYOOS	V0H 1V1
BC	#2-9370 Airport Access Road	CRANBROOK BC V1C 7E4	CAN	CRANBROOK	V1C 7E4
BC	10 Highway 13	ALDERGROVE BC V4W 2L8	CAN	ALDERGROVE	V4W 2L8
BC	10 Highway 22	ROSSLAND BC V0G 1Y0	CAN	ROSSLAND	V0G 1Y0
BC	100 Dominion Street	MIDWAY BC V0H 1M0	CAN	MIDWAY	V0H 1M0
BC	100 Nighthawk Road	CAWSTON BC VOX 1C3	CAN	CAWSTON	VOX 1C3
BC	101-1640 Electra Boulevard	NORTH SAANICH BC V8L 5V4	CAN	NORTH SAANICH	V8L 5V4
BC	102 Highway 395 South	CHRISTINA LAKE BC V0H 1E0	CAN	CHRISTINA LAKE	V0H 1E0
BC	10290 Highway 22	SALMO BC V0G 1Z0	CAN	SALMO	V0G 1Z0
BC	108 Highway 21	CRESTON BC V0B 1G2	CAN	CRESTON	V0B 1G2
BC	109 - 7867 Express Street	BURNABY BC V5A 1S7	CAN	BURNABY	V5A 1S7
BC	111-3000 Airport Road	PENTICTON BC V2A 8X1	CAN	PENTICTON	V2A 8X1
BC	119-1250 Knight St.	COMOX BC V9M 4H2	CAN	COMOX	V9M 4H2
BC	15-5533 Airport Way	KELOWNA BC V1V 1S1	CAN	KELOWNA	V1V 1S1
BC	1611 - Main Street	412 - 4th Floor	VANCOUVER BC V6A 2W5	VANCOUVER	V6A 2W5
BC	2 Sumas Way	ABBOTSFORD BC V2S 8B7	CAN	ABBOTSFORD	V2S 8B7
BC	201A-60 Front Street	NANAIMO BC V9R 5H7	CAN	NANAIMO	V9R 5H7
BC	220 Highway 99	SURREY BC V3Z 9N7	CAN	SURREY	V3Z 9N7
BC	28 176 ST	SURREY BC V3Z 9R9	CAN	SURREY	V3Z 9R9
BC	28 176th Street	SURREY BC V3Z 9R9	CAN	SURREY	V3Z 9R9
BC	300 - 5940 Ferguson Road	RICHMOND BC V7B 0B4	CAN	RICHMOND	V7B 0B4
BC	3025 Airport Road	Room 108	KAMLOOPS BC V2B 7W9	KAMLOOPS	V2B 7W9
BC	3211 Grant McConachie Way, Room 2365.0	AVIA Main Terminal, Level 2, Int'l	RICHMOND	RICHMOND	V7B 1K2
BC	4 56th Street	DELTA BC V4L 1Z2	CAN	DELTA	V4L 1Z2
BC	400-1321 Blanshard Street	VICTORIA BC V8W 0B6	CAN	VICTORIA	V8W 0B6
BC	412-1611 Main Street	VANCOUVER BC V6B 5R4	CAN	VANCOUVER	V6A 2W5
BC	4-4141 Airport Road	PRINCE GEORGE BC V2N 4M6	CAN	PRINCE GEORGE	V2N 4M6
BC	4900 Highway 41	GRAND FORKS BC V0H 1H5	CAN	GRAND FORKS	V0H 1H5
BC	5550 Dieppe Place	CHILLIWACK BC V2R 5Y8	CAN	CHILLIWACK	V2R 5Y8
BC	6917 Highway 95	General Delivery	KINGSGATE BC V0B 1V1	KINGSGATE	V0B 1V1
BC	700-300 West Georgia St	VANCOUVER BC V6B 6C8	CAN	VANCOUVER	V6B 6C8
BC	9999 Highway 6	SALMO BC V0G 1Z0	CAN	SALMO	V0G 1Z0
BC	District Office	320 - 277 Winnipeg Street	PENTICTON BC V2A 5M2	PENTICTON	V2A 5M2
BC	District Office	5000 Miller Road, Unit 113	RICHMOND BC V7B 1K6	RICHMOND	V7B 1K6
BC	Highway 93 South, General Delivery	GRASMERE BC V0B 1R0	CAN	GRASMERE	V0B 1R0
BC	P.O. Box 220	PRINCE RUPERT BC V8J 3P8	CAN	PRINCE RUPERT	V8J 3P8
BC	VANCOUVER INTERNATIONAL AIRPORT	5000 Miller Road, Unit 113	RICHMOND	RICHMOND	V7B 1K6

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

MB	100, 269 Main StreetVictory BuildingWWINNIPEG MB R3C 1B3CAN	WINNIPEG	R3C 1B3
MB	1821 Wellington AvenueUnit 130WWINNIPEG MB R3H 0G4CAN	WINNIPEG	R3H 0G4
MB	25 Forks Market Rd, Room 400WWINNIPEG MB R3C 4S9CAN	WINNIPEG	R3C 4S9
MB	269 Main Street5th Floor, Room 500WWINNIPEG MB R3C 1B3CAN	WINNIPEG	R3C 1B3
MB	820E-1821 Wellington AveWWINNIPEG MB R3H 0G4CAN	WINNIPEG	R3H 0G4
MB	District OfficeHighway 75EMERSON MB ROA 0LOCAN	EMERSON	ROA 0LO
MB	General DeliveryDARLINGFORD MB ROG 0LOCAN	DARLINGFORD	ROG 0LO
MB	General DeliveryRR #1, Box 33WINKLER MB R6W 4A1CAN	WINKLER	R6W 4A1
MB	P.O. Box 126TOLSTOI MB ROA 2EOCAN	TOLSTOI	ROA 2EO
MB	P.O. Box 130SNOWFLAKE MB ROG 2KOCAN	SNOWFLAKE	ROG 2KO
MB	P.O. Box 1780KILLARNEY MB ROK 1GOCAN	KILLARNEY	ROK 1GO
MB	P.O. Box 206PIERSON MB ROM 1SOCAN	PIERSON	ROM 1SO
MB	P.O. Box 339CRYSTAL CITY MB ROK ONOCAN	CRYSTAL CITY	ROK ONO
MB	P.O. Box 389CARTWRIGHT MB ROK 0LOCAN	CARTWRIGHT	ROK 0LO
MB	P.O. Box 427GRETNA MB ROG 0VOCAN	GRETNA	ROG 0VO
MB	P.O. Box 625MELITA MB ROM 1LOCAN	MELITA	ROM 1LO
MB	P.O. Box 877DELORAINIE MB ROM 0MOCAN	DELORAINIE	ROM 0MO
MB	Port of BoissevainP.O. Box 1150BOISSEVAIN MB ROK 0EOCAN	BOISSEVAIN	ROK 0EO
MB	Port of EmersonHighway 75EMERSON MB ROA 0LOCAN	EMERSON	ROA 0LO
MB	Port of PineyHwy #12, P.O. Box 20SPRAGUE MB ROA 1ZOCAN	SPRAGUE	ROA 1ZO
MB	Port of South JunctionHwy #12, P.O. Box 20SPRAGUE MB ROA 1ZOCAN	SPRAGUE	ROA 1ZO
MB	Port of SpragueHwy #12, P.O. Box 20SPRAGUE MB ROA 1ZOCAN	SPRAGUE	ROA 1ZO
MB	RR1 STN MAINGeneral DeliveryWINKLER MB R6W 4A1CAN	WINKLER	R6W 4A1
MB	Winnipeg & NWT District Office1821 Wellington Ave, Unit 130WWINNIPEG MB WINNIPEG	WINNIPEG	R3H 0G4
MB	Winnipeg International Airport1380-1970 Wellington AveWWINNIPEG MB R3H 0E3CAN	WINNIPEG	R3H 0E3

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Centrale :

ON	1 Brookdale AveCORNWALL ON K6J 0A9CAN	CORNWALL	K6J 0A9
ON	1 Front Street WestC.P. Box 10, Station A,TORONTO ON M5J 2X5CAN	TORONTO	M5J 2X5
ON	10 Central AveFORT ERIE ON L2A 6G6CAN	FORT ERIE	L2A 6G6
ON	10 Queens StreetFORT ERIE ON L2A 6M4CAN	FORT ERIE	L2A 6M4
ON	100 Metcalfe StOTTAWA ON K1P 5M1CAN	OTTAWA	K1P 5M1
ON	1000 Airport Parkway PrivateOTTAWA ON K1V 9B4CAN	OTTAWA	K1V 9B4
ON	101 Church StreetFORT FRANCES ON P9A 3X8CAN	FORT FRANCES	P9A 3X8
ON	1032 Highway 16PRESCOTT ON K0E 1T0CAN	PRESCOTT	K0E 1T0
ON	1200 Airport BoulevardOSHAWA ON L1J 8P5CAN	OSHAWA	L1J 8P5
ON	125 Huron StreetSAULT STE. MARIE ON P6A 1R3CAN	SAULT STE. MARIE	P6A 1R3
ON	1250 Walker RoadWINDSOR ON N8Y 4T4CAN	WINDSOR	N8Y 4T4
ON	140 Thad Johnson PrivateOTTAWA ON K1V 0R4CAN	OTTAWA	K1V 0R4
ON	14154 Niagara ParkwayNIAGARA ON THE LAKE ON L0S 1J0CAN	NIAGARA ON THE LAKE	L0S 1J0
ON	1426 St Joseph BLVDsuite 408OTTAWA ON K1A 0R2CAN	OTTAWA	K1A 0R2
ON	1555 Venetian BoulevardPOINT EDWARD ON N7T 0A9CAN	POINT EDWARD	N7T 0A9
ON	1750 Crumlin RoadLONDON ON N5V 3B6CAN	LONDON	N5V 3B6
ON	1980 Matheson Blvd EMISSISSAUGA ON L4W 5N3CAN	MISSISSAUGA	L4W 5N3
ON	2 Peace Bridge PlazaFORT ERIE ON L2A 0A7CAN	FORT ERIE	L2A 0A7
ON	201 North May StreetTHUNDER BAY ON P7C 3P4CAN	THUNDER BAY	P7C 3P4
ON	216 King StreetGeneral DeliverySOMBRA ON N0P 2H0CAN	SOMBRA	N0P 2H0
ON	22 Bay Street2nd FloorSAULT STE. MARIE ON P6A 5S2CAN	SAULT STE. MARIE	P6A 5S2
ON	2265 St. Laurent Blvd.1st FloorOTTAWA ON K1G 2C5CAN	OTTAWA	K1G 2C5
ON	2270 St LaurentOTTAWA ON K1G 6C4CAN	OTTAWA	K1G 6C4
ON	22nd Bay Street2nd FloorSAULT STE. MARIE ON P6A 5S2CAN	SAULT STE. MARIE	P6A 5S2
ON	2500 Ouellette AveWINDSOR ON N8X 1L4CAN	WINDSOR	N8X 1L4
ON	2720 Britannia Road East, Cargo 3MISSISSAUGA ON L5P 1A2CAN	MISSISSAUGA	L5P 1A2
ON	29 Duke Street EastKITCHENER ON N2H 1A2CAN	KITCHENER	N2H 1A2
ON	301 Scott Street2nd FloorFORT FRANCES ON P9A 1H1CAN	FORT FRANCES	P9A 1H1
ON	35 Park StreetWINDSOR ON N9A 3A8CAN	WINDSOR	N9A 3A8
ON	374 Huronia RoadBARRIE ON L4N 8Y9CAN	BARRIE	L4N 8Y9
ON	4 Eireann QuayTORONTO ON M5V 1A1CAN	TORONTO	M5V 1A1
ON	40 Elm StreetSuite 278SUDBURY ON P3C 1S8CAN	SUDBURY	P3C 1S8
ON	417 Exeter RoadLONDON ON N6E 2Z3CAN	LONDON	N6E 2Z3
ON	4285 Industrial RoadWINDSOR ON N9C 2K2CAN	WINDSOR	N9C 2K2
ON	4342 Queen Street, Suite 618NIAGARA FALLS ON L2E 7J7CAN	NIAGARA FALLS	L2E 7J7
ON	4422 River RoadNIAGARA FALLS ON L2E 3M5CAN	NIAGARA FALLS	L2E 3M5
ON	4881 Fountain StreetBRESLAU ON NOB 1M0CAN	BRESLAU	NOB 1M0
ON	501 Tollgate Rd. EastCORNWALL ON K6H 5R6CAN	CORNWALL	K6H 5R6
ON	5425 Dixie RoadMISSISSAUGA ON L4W 1E6CAN	MISSISSAUGA	L4W 1E6
ON	55 Bay Street NorthHAMILTON ON L8R 3P7CAN	HAMILTON	L8R 3P7
ON	5660 Falls AveNIAGARA FALLS ON L2G 7T5CAN	NIAGARA FALLS	L2G 7T5
ON	5755 River RdNIAGARA FALLS ON L2G 3K9CAN	NIAGARA FALLS	L2G 3K9
ON	5980 Airport Rd Mississauga ONMISSISSAUGA ON L5P 1B2CAN	MISSISSAUGA	L5P 1B2
ON	6 Northstar Drive, Building 346 8 wing ASTRA ON KOK 3W0CAN	ASTRA	KOK 3W0
ON	6080 McLeod RoadNIAGARA FALLS ON L2G 7T4CAN	NIAGARA FALLS	L2G 7T4

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ON	61 Hyperion Court	Unit 1	KINGSTON ON K7K 7K7	KINGSTON	K7K 7K7
ON	662 Highway 137		LANSLOWNE ON KOE 1LO	LANSLOWNE	KOE 1LO
ON	6900 Airport Road	Entrance 93	MISSISSAUGA ON L4V 1E8	MISSISSAUGA	L4V 1E8
ON	780 Huron Church		WINDSOR ON N9C 2K2	WINDSOR	N9C 2K2
ON	860 Highway 137		LANSLOWNE ON KOE 1LO	LANSLOWNE	KOE 1LO
ON	9300 Airport Road,	Unit 1230	MOUNT HOPE ON LOR 1W0	MOUNT HOPE	LOR 1W0
ON	Border Operations Centre	2265 St.Laurent Blvd, 1st fl	OTTAWA ON K1G 6C5	OTTAWA	K1G 6C5
ON	DG NBOC2270 St.Laurent Blvd		OTTAWA ON K1G 6C4	OTTAWA	K1G 6C4
ON	District Office	1000 Airport Parkway Prvt.	OTTAWA ON K1G 2C5	OTTAWA	K1G 2C5
ON	District Office	140 Garden Street	GANANOQUE ON K7G 1H9	GANANOQUE	K7G 1H9
ON	District Office	22 Bay Street	SAULT STE. MARIE ON P6A 5S2	SAULT STE. MARIE	P6A 5S2
ON	JACK GARLAND AIRPORT	50 Terminal Street	NORTH BAY ON P1B 8G2	NORTH BAY	P1B 8G2
ON	National Targeting Centre	2265 St.Laurent Blvd, 2nd floor	OTTAWA ON K1G 6C5	OTTAWA	K1G 6C5
ON	OPRD Director	2270 St.Laurent Blvd	OTTAWA ON K1G 6C4	OTTAWA	K1G 6C4
ON	P.O. Box 40, Toronto	AMF	MISSISSAUGA ON L5P 1A2	MISSISSAUGA	L5P 1A2
ON	RR#3 Wallaceburg	General Delivery	WALLACEBURG ON N8A 4K9	WALLACEBURG	N8A 4K9
ON	Sir Richard Scott Building	191 Laurier Ave.	OTTAWA ON K1P 1E7	OTTAWA	K1P 1E7
ON	Warrant Response Centre	2265 St.Laurent Blvd, 1st fl	OTTAWA ON K1G 6C5	OTTAWA	K1G 6C5

QC	1 Route 219 South		HEMMINGFORD QC JOL 1H0	HEMMINGFORD	JOL 1H0
QC	10 chemin des Prices		SAINT-JUST-DE-BRETE	SAINT-JUST-DE-BRETE	GOR 3H0
QC	10 chemin Dutch	Route 235	SAINT-ARMAND QC JOJ 1T0	SAINT-ARMAND	JOJ 1T0
QC	10 Route 133		SAINT-ARMAND QC JOJ 1T0	SAINT-ARMAND	JOJ 1T0
QC	100 Lafontaine Street	Door 116	CHICOUTIMI QC G7H 6X2	CHICOUTIMI	G7H 6X2
QC	1000 Route 147		COATICOOK QC J1A 2S2	COATICOOK	J1A 2S2
QC	1010, St-Antoine Ouest	2e étage	MONTREAL QC H3C 1B2	MONTREAL	H3C 1B2
QC	1020 chemin des Lignes		WOBURN QC GOY 1R0	WOBURN	GOY 1R0
QC	1123 chemin Elgin Suds		SAINT-PAMPHILE QC GOR 3X0	SAINT-PAMPHILE	GOR 3X0
QC	1187 de la Frontiere Street	Estcourt Section	POHENEGAMOOK QC GOL 1J0	POHENEGAMOOK	GOL 1J0
QC	11955 rue Henry-Giffard	Bureau 100	MIRABEL QC J7N 1G3	MIRABEL	J7N 1G3
QC	130 RUE DALHOUSIE		QUEBEC QC G1K 4C4	QUEBEC	G1K 4C4
QC	139 chemin de la Vallée	Missisquoi	SUTTON QC JOE 2K0	SUTTON	JOE 2K0
QC	154, Route 223		LACOLLE QC JOJ 1J0	LACOLLE	JOJ 1J0
QC	165 rue St-Hyacinth		CHARTIERVILLE QC JOB 1K0	CHARTIERVILLE	JOB 1K0
QC	1871 Route 141		SAINT-HERMENEGILDE QC JOB 2W0	SAINT-HERMENEGILDE	JOB 2W0
QC	193 Route 237		FRELIGHSBURG QC JOJ 1C0	FRELIGHSBURG	JOJ 1C0
QC	2 Route 55		STANSTEAD QC JOB 3E2	STANSTEAD	JOB 3E2
QC	2 rue Principale		STANSTEAD QC JOB 3E5	STANSTEAD	JOB 3E5
QC	2, Route 203		HAVELOCK QC JOS 2C0	HAVELOCK	JOS 2C0
QC	200, Montée St-Francois		LAVAL QC H7C 1S5	LAVAL	H7C 1S5
QC	2200 Av Réverchon suite	296	DORVAL QC H9P 2S7	DORVAL	H9P 2S7
QC	2250 rue St-Olivier	Suite 105	TROIS-RIVIERES QC G9A 4E9	TROIS-RIVIERES	G9A 4E9

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

QC	226 rue Dufferin	STANSTEAD	JOB 3E2
QC	235 rue Principal, 1st floor	CAP-AUX-MEULES	G4T 1R7
QC	2500 chemin Beech	CLARENCEVILLE	JOJ 1B0
QC	26 Route 253	EAST HEREFORD	JOB 1S0
QC	2705, Chemin Douanes	ATHELSTAN	JOS 1A0
QC	300, Route 221	LACOLLE	JOJ 1J0
QC	301-701 Laure Boulevard	SEPT-ILES	G4R 1X8
QC	305, boul. René Lévesque Ouest, 5e étage	MONTREAL	H2Z 1A6
QC	383 chemin Richford	FRELIGHSBURG	JOJ 1C0
QC	4 chemin Mansonville	MANSONVILLE	JOE 1X0
QC	400 Place d'Youville	MONTREAL	H2Y 2C2
QC	468 rang St-Joseph	SAINTE-AURELIE	GOM 1M0
QC	475 Chemin de la Grande Ligne	RIGAUD	JOP 1P0
QC	50 Place de la Cité	SHERBROOKE	J1H 5K2
QC	500 rue Principale	QUEBEC	G2G 2T9
QC	501 autoroute 15	SAINT-BERNARD-DE-L	JOJ 1V0
QC	549 Route 139	ABERCORN	JOE 1B0
QC	555 rue McArthur	SAINT-LAURENT	H4T 1T4
QC	6 Route 225	CLARENCEVILLE	JOJ 1B0
QC	60 rue Aeroport	GASPE	G4X 2K2
QC	625 Laflèche Boulevard	BAIE-COMEAU	G5C 1C5
QC	7100 rue Tellier	MONTREAL	H1N 3T7
QC	740, rue Bel-Air	MONTREAL	H4C 2K3
QC	8750 Route 132	SAINTE-AGNÈS-DE-DUNDEE	JOS 1L0
QC	9 Nord de l'Eglise	LACOLLE	JOJ 1J0
QC	975 BOUL Roméo Vachon N, Bureau 445	DORVAL	H4Y 1H1
QC	975 Roméo Vachon Nord	DORVAL	H4Y 1H1
QC	980 138 highway	ATHELSTAN	JOS 1A0
QC	99 rue Augusta	SOREL-TRACY	J3P 1A8
QC	999 Route 173	SAINT-THEOPHILE	GOM 2A0
QC	District Office	MONTREAL	H2Y 2C2
QC	District Office	SHERBROOKE	J1H 5L8
QC	District Office	LACOLLE	JOJ 1J0

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Est :

NS	1 Bell Blvd.ENFIELD NS B2T 1K2CAN	ENFIELD	B2T 1K2
NS	100-47 Dorchester SreetsYDNEY NS B1P 7H5CAN	SYDNEY	B1P 7H5
NS	1557 Hollis St. 1st FloorHALIFAX NS B3J 1V4CAN	HALIFAX	B3J 1V4
NS	1701 Hollis Street 12th Floor, Founders SQHALIFAX NS B3J 3M8CAN	HALIFAX	B3J 3M8
NS	1969 Upper Water St.Purdy's Tower II, 5th FloorHALIFAX NS B3J 3R7CAN	HALIFAX	B3J 3R7
NS	3139 Oxford StreetHALIFAX NS B3L 0B6CAN	HALIFAX	B3L 0B6
NS	58 Water StreetYARMOOUTH NS B5A 1K9CAN	YARMOOUTH	B5A 1K9
NS	91 Simmonds DriveDARTMOUTH NS B3B 1N7CAN	DARTMOUTH	B3B 1N7

NL	165 Duckworth Street, Suite 601, ST. JOHN'S, NL A1C 1G4	ST. JOHN'S	A1C 1G4
NL	1 Regent SquareCORNER BROOK NL A2H 7K6CAN	CORNER BROOK	A2H 7K6
NL	1 Water StreetFORTUNE NL A0E 1P0CAN	FORTUNE	A0E 1P0
NL	1000 James BoulevardGANDER NL A1V 1W7CAN	GANDER	A1V 1W7
NL	165 Duckworth Street, 6th Floor, ST. JOHN'S, NL A1C 1G4	ST. JOHN'S	A1C 1G4
NL	295 Loring DriveHAPPY VALLEY-GOOSE BAY NL A0P 1C0CAN	HAPPY VALLEY-GOOSE	A0P 1C0

NB	1 Route 774WELSHPOOL NB E5E 1A1CAN	WELSHPOOL	E5E 1A1
NB	10 Bridge StreetsSAINT-LEONARD NB E7E 1Y1CAN	SAINT-LEONARD	E7E 1Y1
NB	1015 Main StreetGRAND-SAULT/GRAND FALLS NB E3Z 2X1CAN	GRAND-SAULT/GRAND	E3Z 2X1
NB	1-219 Main StreetBATHURST NB E2A 1A9CAN	BATHURST	E2A 1A9
NB	1403 Route 95BELLEVILLE NB E7M 4Z9CAN	BELLEVILLE	E7M 4Z9
NB	1449 Route 110ROYALTON NB E7K 2E3CAN	ROYALTON	E7K 2E3
NB	1699 Forest City RoadFOREST CITY NB E6H 1Z6CAN	FOREST CITY	E6H 1Z6
NB	175 Deer Island Point RoadCUMMINGS COVE NB E5V 1G5CAN	CUMMINGS COVE	E5V 1G5
NB	185, Line rdBLOOMFIELD CARLETON CO NB E7K 1C5CAN	BLOOMFIELD CARLETON	E7K 1C5
NB	189 Prince William StreetsSAINT JOHN NB E2L 2B9CAN	SAINT JOHN	E2L 2B9
NB	20 St-Stephen DriveST STEPHEN NB E3L 0B5CAN	ST STEPHEN	E3L 0B5
NB	204 Milltown BoulevardST STEPHEN NB E3L 1G8CAN	ST STEPHEN	E3L 1G8
NB	205, Smugglers rdRIVER DE CHUTE NB E7H 4X5CAN	RIVER DE CHUTE	E7H 4X5
NB	2785 Route 4ST CROIX NB E6J 2A7CAN	ST CROIX	E6J 2A7
NB	415, Brown rdFOUR FALLS NB E3Z 2C6CAN	FOUR FALLS	E3Z 2C6
NB	4575 Route 122FOSTERVILLE NB E6H 2B6CAN	FOSTERVILLE	E6H 2B6
NB	495 Prospect StreetFREDERICTON NB E3B 9M4CAN	FREDERICTON	E3B 9M4
NB	6 Route 190CARLINGFORD NB E7H 5H6CAN	CARLINGFORD	E7H 5H6
NB	600 Route 375California SettlementDSL DE GRAND-SAULT/FALLS NB E3Z 1Z6CAN	DSL DE GRAND-SAULT	E3Z 1Z6
NB	65 Canterbury StreetSAINT JOHN NB E2L 2C7CAN	SAINT JOHN	E2L 2C7
NB	66 Saint Francois StreetRoom 107EDMUNDSTON NB E3V 1E6CAN	EDMUNDSTON	E3V 1E6
NB	790 Principale StreetCLAIR NB E7A 2H6CAN	CLAIR	E7A 2H6
NB	81 Albert StreetSuite 401MONCTON NB E1C 1B3CAN	MONCTON	E1C 1B3
NB	Alternate Service1575 Champlain STDIEPPE NB E1A 7P5CAN	DIEPPE	E1A 7P5
NB	Alternate ServicePO BOX 506BATHURST NB E2A 3Z4CAN	BATHURST	E2A 3Z4
NB	District Office65 Canterbury StreetSAINT JOHN NB E2L 2C7CAN	SAINT JOHN	E2L 2C7
NB	District Office650 Main STWOODSTOCK NB E7M 2G9CAN	WOODSTOCK	E7M 2G9

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PE	250 Maple Hills AvenueCHARLOTTETOWN PE C1C 1N2CAN	CHARLOTTETOWN	C1C 1N2
PE	66 Argus driveSLEMON PARK PE COB 2A0CAN	SLEMON PARK	COB 2A0
PE	Alternate Service94 Euston STCHARLOTTETOWN PE C1A 1W4CAN	CHARLOTTETOWN	C1A 1W4

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Nord :

NT	5101 - 50th AvenueRoom 325YELLOWKNIFE NT X1A 2N2CAN	YELLOWKNIFE	X1A 2N2
NU	1126 Mivvik St. main FloorIQALUIT NU X0A OHOCAN	IQALUIT	X0A OHO
YT	110-300 Main StreetWHITEHORSE YT Y1A 2B5CAN	WHITEHORSE	Y1A 2B5
YT	Mile 1202 Alaska HighwayBEAVER CREEK YT Y0B 1A0CAN	BEAVER CREEK	Y0B 1A0
YT	P.O. Box 1629DAWSON YT Y0B 1G0CAN	DAWSON	Y0B 1G0

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C » : RAPPORTS D'UTILISATION PÉRIODIQUE-DE L'OFFRE À COMMANDES

Le rapport devra contenir les informations suivantes:

- i. Le numéro de l'offre à commandes;
- ii. Nom du fournisseur;
- iii. La période couverte
- iv. Numéro d'offre à commandes subséquente/contrat pour chaque offre à commandes subséquentes/contrats, incluant les modifications;
- v. Ministère du client;
- vi. L'autorité contractante;
- vii. La date des offres à commandes/contrats subséquents;
- viii. La période couverte par les offres à commandes/contrats subséquents ;
- ix. Le nom de l'institution
- x. L'article acquis;
- xi. La valeur des offres à commandes/contrats subséquents de biens et services, incluant la TPS/TVH, si applicable.

N° de l'invitation - Solicitation No.
47419-188062-B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
47419-188062

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
367bk47419-188062-B

Id de l'acheteur - Buyer ID
367bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Annexe « D » PWGSC-TPSGC 2829 Commande subséquente à une offre permanente



**CALL-UP AGAINST A STANDING OFFER
COMMANDE SUBSÉQUENTE À UNE OFFRE PERMANENTE**

In accordance with STANDING OFFER NO.		Conformément à l'OFFRE PERMANENTE N°	Call-up no. - N° de commande
Dated and the terms and conditions therein, you are requested to carry out the work described below.		en date du et les modalités qui y sont énumérées, vous êtes prié d'exécuter les travaux décrits ci-après.	
Contractor's name and address - Nom et adresse de l'entrepreneur		Send invoice to - Expédier la facture à	
Project no. - N° du projet	Note: Quote standing offer number, project number and call-up number on your invoice. Inscrire le numéro de l'offre permanente, le numéro du projet et le numéro de commande sur la facture.		
Location of work - Endroit des travaux		Call-up cost, GST extra - Coût de la commande, TPS en plus	
Work description - Description des travaux			
Certified pursuant to subsection 32 (1) of the Financial Administration Act Certifié en vertu du paragraphe 32 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques			
_____ Signature		_____ Date	
Departmental Representative - Représentant du ministère			
_____ Signature		_____ Date	

PWGSC-TPSGC 2829 (03/2006)